



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

espace

Question écrite n° 66367

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre délégué à la recherche sur l'observation des phénomènes aérospatiaux non identifiés. Après la décision de la fermeture administrative du service d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés (SEPRA) prise en 2004 par le CNES qui avait la charge de ce service, il avait, par la voie de son directeur de la communication, indiqué l'intention d'étudier une nouvelle organisation pour poursuivre ces études et d'adjoindre un comité scientifique externe pour veiller à la rigueur de la démarche et des procédures. L'annonce de la composition du comité scientifique devait être effectuée à l'automne 2004. Il souhaite savoir si le comité a été mis en place, la structure qui est éventuellement mise en place ainsi que le coût budgétaire de fonctionnement constaté au SEPRA pour les exercices 2001, 2002 et 2003 et les moyens éventuellement prévus pour cette nouvelle structure.

Texte de la réponse

L'étude des observations des phénomènes aérospatiaux non identifiés (PAN) rapportées par nos concitoyens est assurée par le Centre national d'études spatiales (CNES) et comporte trois volets : la collecte, la saisie et l'archivage des rapports ; l'analyse de ces informations, en faisant appel à des correspondants dans les domaines et les disciplines concernés ; la communication aux publics intéressés, la publication de rapports périodiques et la gestion de l'accès aux archives. La réorganisation de cette activité passe par la mise en place d'un comité de pilotage indépendant qui a pour principale mission de superviser et de contrôler l'activité du CNES dans le domaine des PAN et, notamment, de veiller à la bonne coordination avec les autres organismes concernés et à la bonne gestion de l'accès aux archives. Un rapport de synthèse annuel et un rapport d'avancement à mi-année lui seront soumis par le responsable CNES en charge de l'activité PAN. Ce rapport de synthèse annuel sera ensuite transmis aux ministères de tutelle, accompagné des présentations et recommandations du comité de pilotage. Le comité de pilotage a été constitué en juin 2005. Il est composé, outre son président, de 13 autres personnalités : 3 représentants du CNES : le directeur adjoint du centre de Toulouse, le directeur de la communication externe, de l'éducation et des affaires publiques, le chargé de mission pour les questions éthiques ; 6 représentants des organismes avec lesquels le CNES est lié par des protocoles de coopération dans ce domaine : gendarmerie nationale, police nationale, armée de l'air, sécurité civile, aviation civile, Météo France ; 4 chercheurs reconnus dans leurs domaines de compétences. La première réunion du comité de pilotage se tiendra en septembre 2005 et aura pour objectif de dresser un bilan des activités antérieures et d'examiner les conditions actuelles et les perspectives de l'activité PAN. Durant les années 2001 à 2003, l'activité principale du SEPRA a été de sauvegarder son patrimoine de témoignages par la mise en place d'une base de données de témoignages qui est aujourd'hui complète et opérationnelle. Le budget annuel entre 2001 et 2003 a varié de 30 000 euros à 50 000 euros/an. Pour l'avenir, les moyens humains et financiers nécessaires à l'activité seront définis par le CNES en fonction des orientations et propositions du comité de pilotage.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66367

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2005, page 5535

Réponse publiée le : 13 septembre 2005, page 8564